



RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

BP JEPS APT et AF

Bloc de compétence :

Objectif du cours :

Analyser et maîtriser les moyen outils d'un éducateur - Comprendre son rôle avec tout public
Les droits et devoir d'un educateur APT

Moyens :

Boxe + cours magistral

Prérequis :

Qualité et competence dans le domaine du sport et de l'animation

Support de compétences transversales :

Adapter sa posture à l'ensemble des publics
Projet
Communication
Sécurité
Objectif et finalité

Évaluation du bloc :

Le : EPMS

Par : Floriane DA SILVA

ÉDUCATEUR SPORTIF

Les appellations habituelles du métier sont :

- animateur d'activités physiques ou sportives
- animateur ou éducateur sportif plurivalent
- animateur ou moniteur sportif...



ÉDUCATEUR SPORTIF

L'éducateur sportif est un professionnel de l'**accompagnement et de l'épanouissement** de la personne.

Le sport et l'éducation physique sont pour lui des **outils** pour animer et inciter des changements dans le comportement des personnes, améliorer les relations entre individus ou groupes et favoriser le développement individuel et social.

Il va aider les personnes qu'il encadre à s'intégrer ou à se réintégrer dans le tissu social (maturation, adaptation aux exigences de la société, participation active à celle-ci), à déployer leurs potentialités et améliorer leurs acquis.

Par exemple, il peut animer un match de basket-ball qui est un sport d'équipe pour favoriser les échanges sociaux, aider les personnes à tenir compte des autres et à collaborer



INTÉRACTION AVEC LE PUBLIC

DÉFINIR DES OBJECTIFS (STRUCTURE / PUBLICS)

ÉLABORER QUOI / POURQUOI ?

ANIMER QUOI / POURQUOI ?

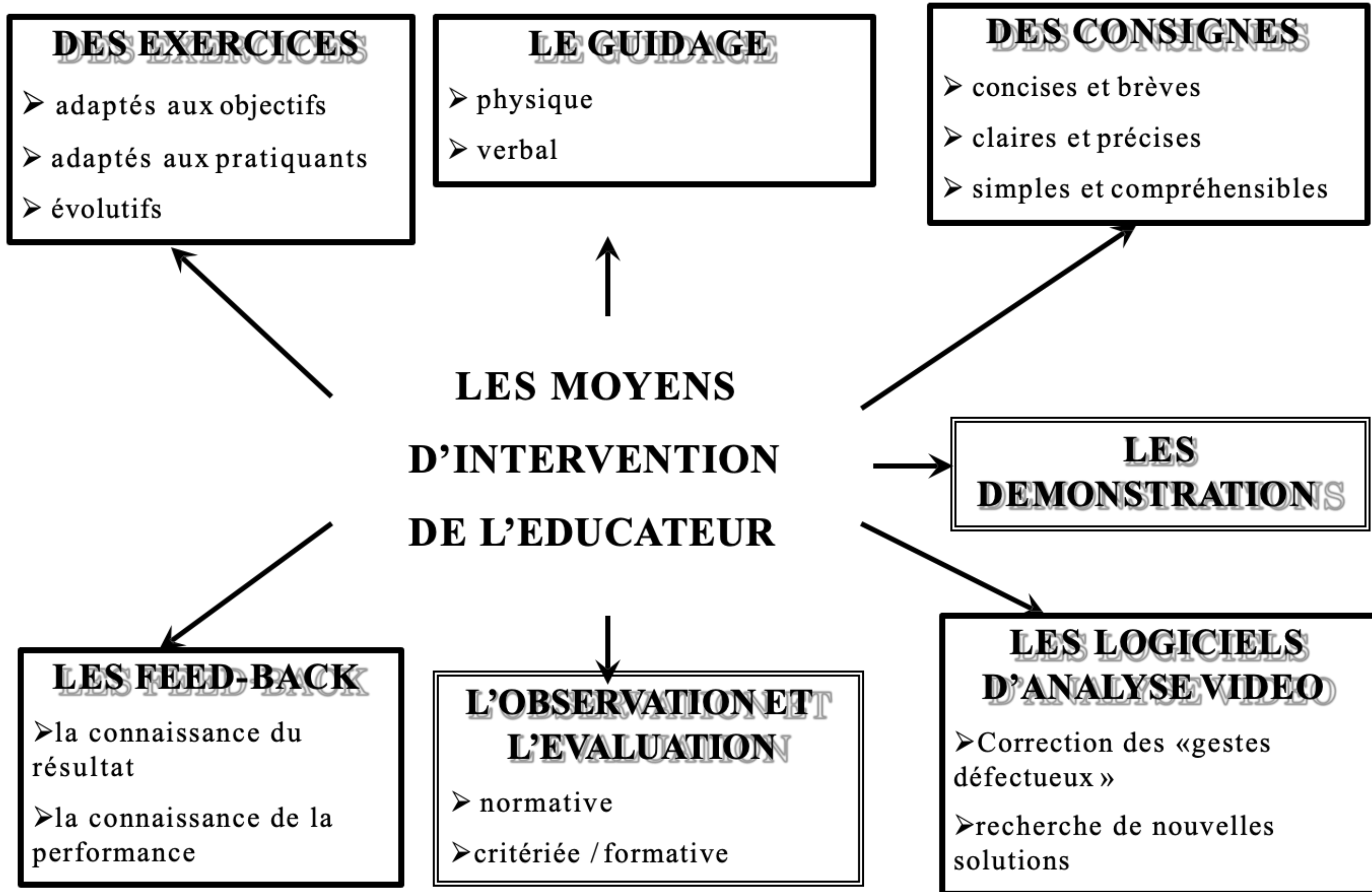
EVALUER QUOI / POURQUOI ?

RÉGULER QUOI / POURQUOI ?

CONDUIRE QUOI / POURQUOI ?



LES PRINCIPAUX MOYENS



LES PRINCIPAUX MOYENS

L'éducateur dispose de **différents moyens d'interventions** pour faciliter l'apprentissage des habiletés sportives qui sont :

- Les exercices,
- Les consignes,
- Les démonstrations,
- Le guidage,
- La connaissance des résultats,
- L'observation / L'évaluation



LES EXERCICES



L'éducateur **conçoit** et met en **place des exercices** afin de permettre l'**apprentissage** de **techniques** spécifiques.

La construction de ces exercices respectent certaines règles :

L'adaptation des exercices aux objectifs à atteindre

La première condition à respecter est de construire des exercices qui permettent d'**atteindre l'objectif fixé**.

L'adaptation des exercices aux pratiquants

Les exercices doivent être réalisables par les pratiquants et les solliciter de façon optimum.

- **Un exercice trop dur** ne peut être réalisé et entraîne une baisse de la motivation et/ou des « déviations techniques ».
- **Un exercice trop facile** n'apprend rien aux pratiquants qui, très vite, se désintéressent de la situation. L'éducateur évalue les possibilités des athlètes pour les solliciter de façon optimum. Il est nécessaire de construire des exercices dont la difficulté se situe juste au dessus des possibilités du pratiquant



LES EXERCICES

L'adaptation des exercices aux caractéristiques de la situation

Dans certaines structures, les caractéristiques de la situation dans laquelle l'exercice est réalisé sont extrêmement **changeantes**. L'éducateur s'**adapte** à ces spécificités.

De même les exercices prévus ne sont pas toujours réalisables du fait de l'état de disponibilité **physique ou émotionnelle** des pratiquants.

- **Le caractère évolutif des exercices**

Les exercices ne sont pas rigides mais au contraire **évolutifs**.

Ils intègrent progressivement les progrès des pratiquants. Un exercice appris doit être complexifié pour à nouveau solliciter de façon optimum les pratiquants.



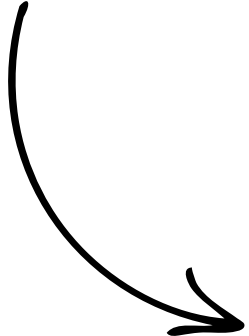
LES EXERCICES

- **L'évaluation et la réalisation des exercices**

L'éducateur évalue le degré de réalisation des exercices par les pratiquants.

Cette **évaluation s'effectue en fonction de critères spécifiques à la discipline enseignée**. L'essentiel est de savoir à quel niveau d'exigence on veut parvenir et à partir de quand l'éducateur estime l'exercice comme bien réalisé.

Cette évaluation est nécessaire non seulement pour **renseigner** les pratiquants mais également pour permettre à l'éducateur d'organiser son enseignement. Cette évaluation est **indispensable pour le réajustement et la complexification des exercices proposés**.



Un bon exercice est **un exercice adapté** aux possibilités des pratiquants et qui les mobilise de façon optimum.

Il est construit en fonction des **objectifs à atteindre** et évolue en fonction des **progrès** des pratiquants.



LES CONSIGNES

Les consignes constituent un moyen important d'intervention de l'éducateur.

Celles-ci prennent plusieurs formes. Elles portent sur l'organisation de l'exercice et informent sur le **but à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir**. Pour être efficaces elles doivent respecter plusieurs principes :

- **La concision et la brièveté des consignes**

L'éducateur présente le but de l'exercice très brièvement, des discours trop longs engendrent une baisse de l'attention des sportifs et une difficulté de compréhension.

Il est préférable d'insister sur les aspects essentiels de l'exercice et de scinder les consignes en deux temps.

- **La clarté et la précision des consignes.**

Les consignes confuses et peu précises nuisent à la compréhension.

- **La simplicité et la compréhension**

Les consignes ne doivent pas faire appel à un vocabulaire que les pratiquants ne maîtrisent pas. La sophistication n'est jamais efficace en matière de communication.

- **Le nombre de consignes**

Les consignes doivent être peu nombreuses. En effet, si l'on donne trop d'informations les pratiquants risquent de n'en retenir aucune.

LES CONSIGNES

Les **consignes** aident à la **réalisation de l'action** des pratiquants. Elles doivent être **claires, concises, simples** et portées sur les éléments essentiels.



LES DÉMONSTRATIONS

L'éducateur utilise souvent la **démonstration** pour faciliter la compréhension des pratiquants et leur donner **une image du but à atteindre**.

- **Intérêt de la démonstration**

Le recours à la démonstration s'avère utile dans certaines situations.

En début d'apprentissage, elle facilite la formation d'une image du but à atteindre.

La démonstration favorise également la compréhension de certains pratiquants qui fonctionnent plus sur un **registre visuel** que verbal.

- **Limites de la démonstration**

Une démonstration, pour être efficace, doit être juste et **insister sur les composantes essentielles du mouvement à apprendre**.

Une démonstration de **piètre qualité** entraîne une **image fausse** du but à atteindre et oriente l'action dans une mauvaise direction.

Le geste démontré constitue simplement une aide dans la compréhension de la tâche à effectuer.



LES DÉMONSTRATIONS

EN RÉSUMÉ

En fonction des caractéristiques de la situation rencontrée, l'éducateur peut avoir recours à la démonstration.

Une bonne démonstration est souvent plus opérante que des consignes trop complexes et mal formulées.

